



Date de génération de ce justificatif : 20/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI MARCLEPERDIT – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 19 juin 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte authentique du 10/06/2026, il a été constitué une SCI dénommée : SCI MARCLEPERDIT Siège social : 24 RAMPE MERLE BLANC 29200 BREST Capital : 238.000,00 € Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité. Gérant : Pascale BERNARD, 24 RAMPE MERLE BLANC 29200 BREST Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BREST.

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
